

Chaville le 24 octobre 2020,

Monsieur le Maire,

La réunion de médiation sur la Promenade des jardins, que vous avez organisée le 20 octobre dernier avec Madame Pascale Flamant, a été riche d'échanges et nous vous en remercions vivement.

Après avoir réfléchi aux différents scénarios alternatifs à la solution initiale, il nous paraît important de préciser la position argumentée des associations qui placent en toute première priorité la préservation d'un maximum d'arbres de cette parcelle arborée et bien drainée depuis plus de 150 ans qui est un trésor pour le volume de son feuillage, sa résistance aux canicules et aux pollutions de l'échangeur routier et sa capacité d'être des habitats pour la faune.

**1. La solution alternative avec rampe longue proposée en séance par le Département**

- Les différentes vues présentées sans végétation arborée, ne permettent pas d'apprécier le nombre d'arbres sacrifiés, celui des arbres vulnérables à cause du chantier. La quinzaine d'arbres abattus, annoncée en séance est peut-être un minimum.
- La proposition de planter des arbres de 5m, au lieu de sujets de 3m n'est pas viable car leur repousse et leur survie n'est pas assurée.
- La rampe proposée, qui résout le problème de la pente trop forte du remblai initial, est cependant très étroite pour une voie dédiée aux piétons, PMR et vélos. La sécurité des piétons et PMR pose question.
- Les fortes réticences (officieuses) de l'Architecte des Bâtiments de France et l'Inspectrice des sites montrent que cette solution reste théorique à ce stade.

**2. La solution initiale sans remblai mais avec ascenseur et escalier**

- Cette alternative a l'avantage d'être très proche de la solution initiale, donc ne pas remettre en question la procédure.
- Le fait de ne plus faire de remblai et de respecter le sol naturel a le gros avantage de garder le maximum d'arbres.
- L'installation d'un ascenseur extérieur permet de garantir le passage piétons et PMR l'argument de son entretien réputé difficile, se heurte au fait que 2 autres ascenseurs publics sont déjà prévus pour l'échangeur de la Manufacture et que d'autres viennent d'être installés dans les deux gares de Sèvres. Y aurait-il deux poids deux mesures?
- La promenade respectant le terrain naturel, sera assez large pour diminuer le risque de collision entre les vélos, les piétons et les PMR.
- Le fait de garder le terrain naturel sans remblai devrait alléger les coûts et éviter d'amener des engins de chantiers qui comportent toujours le risque de blesser les arbres et de les faire mourir à terme.

En conclusion, les associations présentes considèrent que la solution finale qui sera choisie soit conçue autour de la topologie du site respectant le terrain naturel pour que les arbres existants, bien enracinés soient au centre du projet et non pas la variable d'ajustement. Nous demandons l'intervention d'architectes paysagistes pour proposer un projet nouveau intégrant la végétation (arbres existant et nouveaux arbres à planter) comprenant une rampe végétalisée assez large, l'installation d'un ascenseur et d'un escalier. Ce nouveau projet serait emblématique d'une **approche**

**nouvelle** d'un aménagement respectant la nature et le bien-être des humains (piétons, cyclistes, PMR) devant les méfaits du réchauffement climatique et de la perte de biodiversité.

Nous vous remercions d'avance de faire part de ces propositions aux autorités du département et les parties prenantes du projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos respectueuses salutations.

Irène Nenner (Environnement 92), Frédéric Puzin (Val de Seine vert), SPPEF (Sophie Michaud), Louis Vallin (A.R.B.R.E.S), Madame Baguenier.